

LA COALITION S'INQUIÈTE POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE DANS LE SECTEUR PRIVÉ

Deux ans et demi après l'amorce du Plan d'action quinquennal sur l'écart salarial, le gouvernement provincial doit renforcer son action pour assurer l'équité salariale dans le secteur privé. C'est le message que la Coalition et d'autres groupes communautaires et syndicaux ont mis de l'avant lors d'une conférence de presse le 7 novembre 2007.

« Nous pressons le gouvernement de Shawn Graham de prendre sans plus tarder des mesures législatives visant l'équité salariale et d'investir davantage de ressources à l'implantation de programmes menant à l'équité salariale dans le secteur privé », a déclaré Anne-Marie Gammon, présidente de la Coalition pour l'équité salariale.



En somme, nous demandons au gouvernement de :

- Informer la population du nombre d'employeurs du secteur privé qui ont implanté l'équité salariale.
- Dévoiler le nombre visé d'employeurs et d'employés qui devraient avoir l'équité salariale dans le secteur privé au bout de cinq ans (en 2010).
- Investir davantage de ressources dans la promotion et l'implantation de l'équité salariale auprès des employeurs et des travailleurs et travailleuses du secteur privé.
- Adopter une législation de l'équité salariale aussitôt que possible.

Le Plan quinquennal sur l'écart salarial, qui avait été rendu public en juin 2005, est rendu à mi-parcours. L'un des quatre objectifs du plan consistait dans l'amélioration de l'équité salariale. La conférence de presse était organisée par la Coalition pour l'équité salariale en collaboration avec la Fédération des travailleurs et travailleuses du N.-B., le Regroupement féministe du N.-B. et l'Association acadienne et francophone des aînées et aînés du N.-B.

DÉBUT D'UN PROCESSUS D'ÉQUITÉ SALARIALE DANS LE SECTEUR DES GARDERIES

Le gouvernement a initié un processus d'équité salariale dans le secteur des garderies. Dans un premier temps, les responsables de l'initiative de réduction de l'écart salarial invitent le personnel de garde d'enfants qui travaille dans les garderies enregistrées de la province à une séance d'information afin de lui expliquer le programme d'équité salariale. Un comité directeur et un comité d'évaluation des postes seront mis sur pied. Ces deux comités seront composés de représentantes du gouvernement, d'éducatrices et d'employeurs. À la fin du processus, le comité directeur fera des recommandations au gouvernement sur les ajustements nécessaires et la façon de les faire.

L'enjeu principal ? Qui paiera les ajustements ! La Coalition pour l'équité salariale est d'avis que ce doit être le gouvernement. Fait à noter : seules les éducatrices sont visées par ce processus et non le reste du personnel des garderies (cuisinières par exemple).

Pour plus amples renseignements, composez le 1-888-576-4444 ou écrivez à nbwagegap@qnb.ca.



NOUVELLE MINISTRE RESPONSABLE DU CONSEIL CONSULTATIF SUR LA CONDITION DE LA FEMME:

MARY SCHRYER



Mary Schryer a été nommée ministre des Services familiaux et communautaires ainsi que ministre responsable de la Condition de la femme, le 6 septembre 2007. Éluë à l'Assemblée législative le 18 septembre 2006, elle représente la circonscription électorale de Quispamsis.

Mme Schryer possède plus d'une douzaine d'années d'expérience à titre de conseillère financière autonome. Elle a aussi servi pendant plus de sept ans à titre de conseillère municipale de Quispamsis et trois ans à titre de membre du conseil d'administration de la Corporation des sciences de la santé de l'Atlantique.

GROUPE D'ÉTUDE SUR LE SECTEUR COMMUNAUTAIRE

Le Groupe d'étude du Premier ministre sur le secteur communautaire à but non lucratif a remis son rapport *Établir les fondements de l'autosuffisance*. Il recommandait la création d'une agence reliant le gouvernement et le secteur sans but lucratif, la stabilisation du financement de ce secteur et la promotion d'une culture de bénévolat.

Suite aux recommandations du Groupe d'étude, le Premier ministre Shawn Graham a créé le poste de ministre responsable des organismes communautaires sans but lucratif et y a nommé Carmel Robichaud.

Plusieurs membres de la Coalition ont participé aux consultations du Groupe d'étude sur le secteur communautaire. Elles ont recommandé l'adoption d'une loi sur l'équité salariale pour améliorer les faibles salaires pour cette main d'œuvre majoritairement féminine. Elles ont aussi demandé du financement pour les groupes de revendications, acteurs essentiels pour une démocratie participative vivante.

Que fera la ministre de ces recommandations ? Un dossier à suivre...

**TRAVAILLONS DANS NOS RÉGIONS
FAIRE AVANCER LE DOSSIER DE L'ÉQUITÉ SALARIALE AU NB**

Il est clair que pour faire avancer le dossier de l'équité salariale, il faudra sensibiliser nos députés et députées ainsi que la population partout à travers la province. Comme la Coalition n'a qu'une employée, nous devons compter sur vous, nos bénévoles pour y arriver!

Nous réactivons donc nos comités régionaux ou en formons de nouveaux. Janice Gray, étudiante embauchée cet été, a mis à jour notre manuel pour accompagner les comités régionaux. Vous y trouverez de l'information sur l'équité salariale, la Coalition ainsi que des suggestions d'activités pour vos régions.

Joignez-vous à nous afin de travailler pour une cause qui vous tient à cœur et de vivre une expérience enrichissante tout en contribuant à l'enrichissement de votre collectivité. Pour vous impliquer avec les comités existants ou en former un dans votre région, veuillez communiquer avec les contacts ci-dessous ou avec la coordonnatrice de la Coalition, Johanne Perron, au 855-0002!

Bathurst : Simone Savoie, simsavoie@rogers.com, 546-3773

Edmundston : Denyse Mazerolle, denyse.mazerolle2@gnb.ca, 739-9489, 736-6847

Fredericton : Elizabeth Blaney, E.Blaney@unb.ca, 458-7378

Kent : Roberte Léger, roberte@nbnet.nb.ca, 523-8906

Miramichi : Brenda Hachey, brenda_hachey@hotmail.com, 624-8351

Moncton : Annie Maltais, annie.maltais@gmail.com, 389-3840

Saint-Jean : ***À mettre sur pied de toute urgence!!! Intéressée ? Contactez -nous !

L'ÉQUITÉ SALARIALE : ÇA SE DISCUTE!

Que savent les femmes à propos de l'équité salariale? Quels sont les défis, les obstacles? Comment peut-on trouver une solution?

La Coalition pour l'équité salariale veut savoir! Elle a entrepris des consultations communautaires impliquant des femmes qui occupent, ou ont occupé, des emplois traditionnellement ou majoritairement féminins, dans le but de comprendre leur perspective et leur vécu par rapport à l'équité salariale.

Une nouvelle ronde de groupes de discussion sera organisée dans différentes régions du Nouveau-Brunswick, au début de l'an 2008.

L'ÉQUITÉ SALARIALE EN THÉÂTRE !

La troupe de théâtre Moncton Sable et la Coalition s'associent pour faire connaître la problématique de l'équité salariale par le biais du théâtre forum, c'est-à-dire une forme de théâtre qui invite l'auditoire à participer activement au développement de la pièce.

La première phase visera les collèges communautaires et les universités francophones. La seconde phase du projet rejoindra les collèges et universités anglophones.

Éventuellement, nous espérons offrir ce théâtre à d'autres groupes moyennant une contribution financière. Communiquez avec la Coalition pour plus de détails.

Clémentine au pays de l'iniquité salariale!



Il était une fois une femme nommée Clémentine qui rêvait de voir du pays. Elle partit donc pour le Nouveau-Brunswick, contrée lointaine et obscure pour y trouver du travail... Pour connaître la suite, visitez le site de la Coalition dans la rubrique « Quoi de neuf? » : <http://www.equite-equity.com/framefr.htm>

Une histoire... à partager avec votre entourage... pour qu'elle finisse bien!

MYTHES ET RÉALITÉS

MYTHE Augmenter le salaire minimum réglerait une bonne partie du problème.

RÉALITÉ Augmenter le salaire minimum aiderait les personnes qui travaillent au salaire minimum. C'est une mesure très importante pour réduire la pauvreté. L'équité salariale quant à elle, vise à payer tous les emplois féminins à leur juste valeur. Après tout, les emplois féminins ne méritent pas que le salaire minimum!

AILLEURS AU PAYS



Impact positif de l'équité salariale sur l'économie. « Le paiement versé aux membres de la fonction publique québécoise à la suite du règlement au chapitre de l'équité salariale a été un facteur clé des ventes au détail. En effet, les ventes de la province ont bondi de 4,9 % en mai, soit le plus fort taux de croissance observé depuis février 1998. Si l'on exclut le Québec, les ventes au détail ont progressé de 2,2 %. » Pour en savoir plus, consultez le communiqué de mai 2007 de Statistique Canada à l'adresse suivante : <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/070724/q070724a.htm>.

QU'ONT-ELLES DIT?



Voici quelques citations de personnalités connues du Nouveau-Brunswick au sujet de l'équité salariale.

« On demande également que soit votée l'équité salariale ». Gilles Lepage, conférence de presse lors de la publication du rapport final du Groupe de travail sur l'autosuffisance, le 7 mai 2007.

« Une enseignante nous a parlé de son expérience en alphabétisation depuis 1984. Au début, l'enseignement en alphabétisation relevait des collèges communautaires. Elle gagnait alors entre 17,50 \$ et 22,50 \$ l'heure. En 1994, l'enseignement en alphabétisation fut transféré dans la communauté et d'un coup, son salaire a baissé à 13,13 \$ pour le même travail. Aujourd'hui, elle gagne 14,14 \$ l'heure.» *Établir les fondements de l'autosuffisance.* Rapport du Groupe d'étude du Premier ministre sur le secteur communautaire à but non lucratif.

CALENDRIER

Assemblée générale annuelle de la
Coalition pour l'équité salariale du N.-B.
le 7 juin 2008
à l'hôtel **Best Western - Manoir Adelaide**, Dalhousie.

Nous vous attendons !

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier nos bénévoles : Catherine Boucher (rédaction et mise en page) ainsi que Thérèse Gautreau et Irène Khor, qui ont préparé l'envoi postal.

Distribuez notre bulletin à vos amies et invitez-les à mettre leur nom sur notre liste envoi du Bulletin en envoyant un courriel à coalitio@nb.sympatico.ca.